

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/116/2006 - ÉFAI

Londres, le 3 octobre 2006

AU 265/06

**DÉTENTION ARBITRAIRE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ /
PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS**

IRAN

Keyvan Rafii (h), défenseur des droits humains
Kheyrollah Derakhshandi (h), membre de l'Association des anciens élèves d'Iran et ancien militant étudiant
Abolfazl Jahandar (h), journaliste et ancien militant étudiant
Keyvan Ansari (h), membre du Conseil central de l'Association des anciens élèves d'Iran

Amnesty International croit savoir que les quatre hommes nommés ci-dessus, qui sont tous des défenseurs des droits humains ou d'anciens militants étudiants, sont détenus dans la section 209 de la prison d'Evin, à Téhéran, où ils risquent d'être victimes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Aucun d'entre eux n'a été autorisé à entrer en contact avec un avocat. L'organisation craint qu'il ne s'agisse de prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir défendu les droits humains ou mené des activités politiques non violentes.

Keyvan Rafii est le porte-parole national d'une organisation dénommée *Human Rights Activists in Iran* (Défenseurs des droits humains en Iran). Le 9 juillet, il a été appréhendé dans la rue. Amnesty International ignore les raisons exactes de son arrestation, mais craint qu'elle ne soit liée aux activités qu'il mène pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux perpétrées en Iran. Le 25 septembre, ou aux alentours de cette date, il a été autorisé à recevoir une brève visite de sa famille, au cours de laquelle il s'est plaint de ses conditions de détention. Selon les informations recueillies, il observe une grève de la faim depuis le 23 septembre, afin de protester contre sa détention prolongée sans inculpation et la manière dont il est traité en prison.

D'après certaines sources, Kheyrollah Derakhshandi, diplômé en gestion des entreprises, et Abolfazl Jahandar ont été arrêtés le 19 août, en même temps que deux autres hommes qui ont ensuite été relâchés. Abolfazl Jahandar a été membre du *Daftar-e-Tahkim-e Vahdat* (Bureau pour le Renforcement de l'Unité), une organisation étudiante, avant d'obtenir son diplôme. Il est aujourd'hui journaliste et écrit des articles pour le site Internet Pooya News (www.pooyanews.com). Le 29 août, le père de Kheyrollah Derakhshandi aurait déclaré : « *Nous ne sommes pas parvenus à entrer en contact avec lui depuis son arrestation. Toute la famille s'est rassemblée, à plusieurs reprises, devant la prison d'Evin, mais on nous a dit que nous n'étions pas autorisés à le voir [...]. Les seules informations que nous avons pu obtenir viennent d'un représentant du tribunal révolutionnaire, qui nous a indiqué [...] qu'il était détenu dans la section 209 de la prison d'Evin.* » Depuis lors, il semble que Kheyrollah Derakhshandi ait été autorisé à recevoir une visite de sa famille, mais on ignore si Abolfazl Jahandar a pu voir ses proches.

D'après certaines sources, Keyvan Ansari a été appréhendé le 18 septembre devant son domicile. Il est membre de l'Association des anciens élèves d'Iran (*Sazman-e Danesh Amukhtegan-e Iran-e Eslami [Advar-e Tahkim-e Vahdat]*). Au bout d'un certain temps, il a pu téléphoner à sa famille, à qui il aurait affirmé qu'il

était maintenu à l'isolement dans la section 209 de la prison d'Evin. Ses proches n'ont pas encore été autorisés à le voir.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 5 septembre, le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a adressé un discours à un groupe d'étudiants triés sur le volet. Il a notamment déclaré : « *Notre système éducatif est soumis à l'influence d'une pensée laïque arrogante depuis cent cinquante ans, si bien que des notions telles que la foi en ses propres capacités et l'identité ont été laissées de côté, tandis que l'on promouvait un système laïc et une pensée laïque au sein de la société [...]. J'affirme aux jeunes gens que la réforme d'un régime d'enseignement laïc qui prédomine depuis cent cinquante ans est une tâche ardue [...]. Nous devons la réaliser ensemble. Des mesures ont déjà été prises, mais elles ne sont pas suffisantes.* » Un certain nombre d'étudiants n'ont pas été autorisés à effectuer leur rentrée universitaire, vraisemblablement en raison de leurs activités politiques.

Sayed Ali Akbar Mousavi Khoini, président de l'Association des anciens élèves d'Iran, est détenu sans inculpation depuis le 12 juin 2006 dans la section 209 de la prison d'Evin, où il a été, selon les informations recueillies, torturé et soumis à d'autres formes de mauvais traitements (voir l'AU 181/06, MDE 13/075/2006 du 30 juin 2006, et sa mise à jour, MDE 13/109/2006 du 26 septembre 2006). Cette organisation, qui rassemble des diplômés d'universités iraniennes, joue un rôle particulièrement actif dans la promotion de la démocratie et du respect des droits humains en Iran. Le 18 septembre, les forces de sécurité ont effectué une descente dans ses locaux, au cours de laquelle des ordinateurs et d'autres éléments de matériel de bureau ont été saisis. Le site Internet de cette association, www.advarnews.com, qui diffusait des informations relatives au mouvement étudiant et aux droits humains, a été fermé de force, mais a été rouvert depuis lors à l'adresse suivante : www.advarnews.us.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous inquiet pour la sécurité de Keyvan Rafii, Kheyrollah Derakhshandi, Abolfazl Jahandar et Keyvan Ansari, et cherchez à obtenir l'assurance qu'ils ne seront ni torturés, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez instamment aux autorités de les libérer sans délai et sans condition s'ils sont détenus uniquement pour avoir mené leurs activités légitimes de défense des droits humains ou d'autres activités politiques non violentes, ou de les inculper sans tarder d'une infraction dûment reconnue par la loi et de les juger dans le cadre d'un procès équitable ;
- engagez les autorités à leur permettre de recevoir sans délai des visites régulières de leurs proches et d'avocats qu'ils auront choisis, ainsi que de bénéficier de tous les soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires ;
- exhortez les autorités à mettre un terme à toute manœuvre de harcèlement dont des associations étudiantes ou des organisations de défense des droits humains seraient victimes parce qu'elles ont simplement défendu les droits fondamentaux de manière pacifique ou mené d'autres activités politiques sans avoir eu recours à la violence ni prôné son usage.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader
Shoahada Street, Qom, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@leader.ir
istiftaa@wilayah.org

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Ministre du renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie

Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : iranprobe@iranprobe.com

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Park-e Shahr, Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : veuillez adresser vos courriels *via* le formulaire en ligne permettant de recueillir l'avis des internautes (en persan) : <http://www.iranjudiciary.org/contactus-feedback-fa.html>
(Le texte du formulaire peut être traduit comme suit : première ligne : « *nom* », 2e ligne : « *adresse électronique* », 3e ligne : « *objet* ». Merci d'insérer votre appel dans le dernier champ, réservé au texte.)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

COPIES À :

Président :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir

ou *via* le site Internet suivant : www.president.ir/email

Président du Majlis-e Shoura-e Islami (Assemblée consultative islamique) :

His Excellency Gholamali Haddad Adel

Majles-e Shoura-ye Eslami, Imam Khomeini Avenue, Tehran, République islamique d'Iran

Fax : + 98 21 6 646 1746

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 14 NOVEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*